

COMMUNIQUÉ

Réunion plénière du CNLE

Vendredi 10 décembre 2021 de 9h30 à 12h30
Fondation Biermans Lapôtre | Cité internationale universitaire de Paris



La réunion plénière du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a eu lieu à la Cité internationale universitaire de Paris, Fondation Biermans-Lapôtre, Maison des étudiants Belges et Luxembourgeois, le vendredi 10 décembre 2021, après un café d'accueil servi aux 54 invités inscrits à cette réunion.

Fiona Lazaar, présidente du CNLE a ouvert la réunion plénière en ligne, en s'excusant de ne pas participer en présentiel à cette réunion car elle était souffrante. **Nicolas Duvoux**, président du Comité scientifique du CNLE et Delphine Aubert, secrétaire générale du CNLE ont présidé la séance en compagnie de **Marine Jeantet**, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté qui était le grand témoin de la matinée.

Delphine Aubert, secrétaire générale du CNLE a présenté le projet *d'Avis sur la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)* en indiquant que dorénavant, le CNLE sera chargé de rendre un avis annuel sur ce rapport. Cet Avis sera annexé au rapport qui sera remis au gouvernement et à l'Assemblée d'ici la fin de l'année 2021.

Jean-Claude Barbier, président du « Groupe de travail accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle » et **Sylvie Fouché**, rapporteure de ce groupe ont présenté *l'Avis Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle*. Concernant les autres groupes de travail, **Nathalie Monguillon**, du Collège des personnes concernées, co-présidente du « Groupe de travail logement » et **Delphine Bonjour** du Collège des associations, co-présidente « Groupe égalité des chances » ont fait un point d'avancement sur les travaux de ces suivis par un échange avec les membres du CNLE.

Michèle Lelievre, directrice du Comité scientifique du CNLE a fait un point d'avancement sur *l'Étude de faisabilité relative à la mise en place d'un suivi qualitatif de la pauvreté en France*, réalisée avec le bureau d'études VizGet.

Marine Jeantet, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté a présenté le dernier bilan d'étape national de la Stratégie pauvreté lancée en septembre 2018 avec un retour sur les trois années d'actions.

Fiona Lazaar, présidente du CNLE a conclu la réunion plénière en présentant le calendrier de travail du CNLE de l'année 2022 et en disant son souhait de faire des réunions plénières trimestrielles, privilégiant le présentiel dans la mesure du possible, tout en organisant également des plénières trimestrielles en visioconférences consacrées à des thématiques particulières. Elle a indiqué aussi que le « Groupe de travail sur l'Impact social de l'écologie » coordonné par **Nicolas Duvoux** et **Michèle Lelievre** du Comité scientifique poursuit ses travaux en vue d'un rapport à l'horizon 2023, après avoir remercié tous les participants pour leur engagement et souhaité de belles fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe du Secrétariat général se joint à Fiona Lazaar pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

La prochaine réunion plénière du CNLE est prévue le 24 février 2022

Retrouvez-nous sur le site du CNLE : www.cnle.gouv.fr

CONTACT :

Ministère des Solidarités et de la santé
DGCS - CNLE - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP
Fatima Guemiah - Tél : 06 62 04 42 24 - Courriel : dgcs-secr-cnle@social.gouv.fr